

# Circulaires et pièces officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-335334>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fectionner et non tout simultanément comme cela arriverait pour une place forte.

Les positions intérieures ne devant être fortifiées qu'au moment opportun, les progrès réalisés pourraient toujours s'y adapter à mesure en ne portant préjudice, comme aujourd'hui, qu'au matériel destiné à les armer.

Partant de cette idée, du fait que les équipages de siège de nos voisins consistent en canons courts de 12, 15 et 21 centimètres et des données éparses dans divers ouvrages, ou résultant de constructions déjà achevées, on voit que les prix d'unités se décomposent comme suit : Le type du fort d'arrêt armé de 4 canons en coupole avec 250 hommes de garnison, construit à Düsseldorf en 1870 est revenu à 500,000 francs (*Brialmont, Traité de fortifications à fossés secs*).

D'après les indications françaises le coût des plus grands types armés de 6 à 8 pièces et défendus par 4 à 500 hommes est de 1 million dans le premier cas et de quinze cent mille francs dans le second.

Si, selon notre idée, on devait atteindre le but avec une vingtaine au plus d'ouvrages de ces différents types ce serait une dépense totale de 14 à 18 millions pour fortifications permanentes.

Quant à l'artillerie, les pièces en acier fretté de 15 cm. peuvent être évaluées pour une fourniture considérable, à 22,000 francs l'une et celles de 12 cm. à 11,000 fr., affûts compris, mais sans munition. (Les pièces isolées d'essai acquises jusqu'ici ont coûté 23,000 et 12,000 francs et leurs munitions 45 et 30 francs par coup. Ces derniers chiffres sont susceptibles d'une forte diminution pour de grandes livraisons.)

L'art. 171 de la loi d'organisation fixe à 200 coups seulement l'approvisionnement de chaque pièce.

Nous admettons que s'il peut, à toute rigueur, suffire pour des pièces de position des lignes intérieures, ce chiffre est absolument insuffisant pour des forts d'arrêt destinés à agir isolément, peut-être même pendant de longues périodes, sans ravitaillement possible.

Prenant une moyenne de 300 coups par pièce (400 pour l'armement des forts et 200 pour celui des positions de seconde ligne) et évaluant à 100 pièces de 15 cm. et à 150 de 12 cm. le matériel nécessaire, nous arrivons aux chiffres suivants :

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| 250 bouches à feu . . . . . | Fr. 3,850,000 |
| Munitions . . . . .         | » 2,650,000   |

Soit un total pour l'armement de Fr. 6,500,000

Ajoutant à ces chiffres quinze cent mille francs pour le matériel du génie des dépôts de seconde et troisième ligne, c'est 22 ou 26 millions au maximum qu'il faudrait consacrer encore au maintien de notre existence indépendante, de notre neutralité. »

---

### CIRCULAIRES ET PIÈCES OFFICIELLES.

Le Département militaire suisse a ratifié les transferts et nouvelles incorporations d'officiers de troupes d'administration que voici :

#### A. *Transferts.*

##### I. Quartier-maitre du régiment de cavalerie :

N° 8. Capitaine Bauert, Albert, à Aussersihl, précédemment chef de la section des magasins de la compagnie d'administration n° 6.

II. Quartiers-mâtres de lazareths de campagne :

N° 6. 1<sup>er</sup> lieutenant Strickler, Charles, à Zurich, précédemment quartier-mâitre de l'ambulance n° 26 ;

N° 7. Lieutenant Gröbli, Henri, à St-Gall, précédemment quartier-mâitre de l'ambulance n° 31.

III. Quartier-mâitre du bataillon de fusiliers :

N° 28. Lieutenant Messerli, Frédéric, à Berne, précédemment quartier-mâitre de l'ambulance n° 11.

B. *Nouvelles incorporations.*

I. Quartiers-mâtres de bataillons de fusiliers.

- N° 37. Lieutenant Jordi, Emile, à Berne ;
- 46. » Winiger, Joseph, à Lucerne ;
- 48. » Müller, Aloïs, à Baar ;
- 65. 1<sup>er</sup> lieutenant Güller, Albert, à Oberstrass ;
- 85. Lieutenant Streiff, Alfred, à Glaris.

II. Quartier-mâitre du bataillon du génie :

N° 4. Lieutenant Nigst, Frédéric, à Riggisberg.

III. Quartiers-mâtres d'ambulances :

- N° 11. Lieutenant Köhli, Fritz, à Nidau ;
- 22. » Ritter, Gustave, à Liestal ;
- 26. » Werdmüller, Otto, à Oberstrass ;
- 31. » Maflié, Conrad, à St-Gall ;
- 38. » Bardill, Ulrich, à Ienatz ;
- 40. » Moroni, Fedele, à Locarno ;

IV. Officiers de compagnies d'administration :

N° 3. Section des magasins : lieutenant Nobs, Alfred, à Berne ;  
4. » subsistances : lieutenant Merz, Frédéric, à Schüp-  
heim ;

N° 4. Section des magasins : lieutenant Gruber, Oscar, à Berne ;  
6. » » Kern, Henri, à Bulach ;  
7. » subsistances : lieutenant Landolt, Ulrich, à Andel-  
fingen ;

N° 7. Section des magasins : lieutenant Hipp, Alfred, à Rorschach ;  
8. » subsistances : lieutenant Conza, Luigi, à Lugano.

Les suivants restent jusqu'à nouvel avis non incorporés :

Capitaine Henny, Edouard, à Lausanne ;

Lieutenant Zumbach, Charles, à St-Blaise ;

- » Chatelain, Numa, à Chaux-de-Fonds ;
- » Gasser, Albert, à Zurich ;
- » Grüniger, Auguste, à Altendorf ;
- » Tobler, Emile, à Wolfhalden ;
- » Spälty, Jacob, à Nettstall.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

L'armée fédérale vient de nouveau d'être cruellement frappée. M. le lieutenant-colonel Fornerod a succombé, le 13 avril au soir, à une attaque d'apoplexie foudroyante que rien ne faisait pressentir. L'artillerie suisse, et particulièrement l'artillerie de position, perd en lui un officier du plus